



HARVEST Canadian Income & Growth Fund

États financiers intermédiaires
(non audités)

30 juin 2017

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
(non audités)		
Aux	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actif		
Actif courant		
Placements	18 563 030 \$	21 300 076 \$
Trésorerie	809 766	1 221 469
Dividendes et intérêts à recevoir	85 706	128 198
Souscriptions à recevoir	-	1 050
Montant à recevoir sur la vente de placements	511 372	-
	19 969 874	22 650 793
Passif		
Passif courant		
Montants à payer sur l'achat de placements	282 774	-
Rachats à payer	72 733	4 059
Distributions à payer (note 4)	20 785	24 723
	376 292	28 782
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 593 582 \$	22 622 011 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	12 335 212 \$	14 279 396 \$
Série A	5 095 532	6 237 054
Série F	2 149 343	2 094 413
Série D	13 495	11 148
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	900 182	1 018 562
Série A	371 402	443 757
Série F	144 284	138 523
Série D	953	773
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Série R	13,70 \$	14,02 \$
Série A	13,72	14,06
Série F	14,90	15,12
Série D	14,16	14,42

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
(non audités)			
Pour les périodes closes les 30 juin	2017		2016
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	374 756	\$	911 851 \$
Intérêts à distribuer	14 283		64 061
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 344 124		400 386
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 131 946)		1 808 957
Gain (perte) net sur les placements	601 217		3 185 255
Autres revenus			
Gain (perte) de change net réalisé	(6 331)		48 209
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	(5 379)		(54 869)
Autres revenus	(11 710)		(6 660)
Revenu total (net)	589 507	\$	3 178 595 \$
Charges (note 5)			
Frais de gestion	149 032	\$	173 337 \$
Frais de service	115 124		137 801
Retenues d'impôt	8 501		4 501
Coûts des communications aux porteurs de parts	27 138		26 537
Honoraires d'audit	5 991		5 044
Honoraires des agents des transferts	31 289		32 219
Droits de garde et frais bancaires	22 295		21 457
Frais du comité d'examen indépendant	2 453		2 183
Droits de dépôt	22 098		22 423
Frais juridiques	2 144		5 069
Coûts de transactions (note 7)	25 222		11 623
Total des charges	411 287	\$	442 194 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	178 220	\$	2 736 401 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	108 334	\$	1 679 982 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	45 533		834 072
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	24 119		220 270
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	234		2 077
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série R (note 4)	0,11	\$	1,36 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série A (note 4)	0,11		1,35
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série F (note 4)	0,17		1,51
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série D (note 4)	0,22		1,43

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES (non audités)				
Pour les périodes closes les 30 juin				
	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	22 622 011	\$	27 102 564	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	178 220	\$	2 736 401	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	64 561		120 994	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	493 231		632 413	
Rachat de parts rachetables	(3 139 530)		(6 493 471)	
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(2 581 738)	\$	(5 740 064)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(624 911)		(819 920)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(624 911)	\$	(819 920)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	19 593 582	\$	23 278 981	\$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R				
Pour les périodes closes les 30 juin				
	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	14 279 396	\$	16 299 051	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	108 334	\$	1 679 982	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	20 247		52 300	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	306 002		386 108	
Rachat de parts rachetables	(1 827 018)		(3 362 381)	
Transfert de parts	(156 899)		(172 526)	
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions de parts rachetables	(1 657 668)	\$	(3 096 499)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(394 850)		(507 045)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(394 850)	\$	(507 045)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	12 335 212	\$	14 375 489	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A				
(non audités)				
Pour les périodes closes les 30 juin				
	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	6 237 054	\$	8 876 673	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	45 533	\$	834 072	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	37 123		66 194	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	146 642		203 216	
Rachat de parts rachetables	(1 113 395)		(2 808 491)	
Transfert de parts	(87 286)		(141 076)	
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions de parts rachetables	(1 016 916)	\$	(2 680 157)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(170 139)		(250 639)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(170 139)	\$	(250 639)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	5 095 532	\$	6 779 949	\$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F				
Pour les périodes closes les 30 juin				
	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 094 413	\$	1 907 720	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	24 119	\$	220 270	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	900		-	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	40 187		42 534	
Rachat de parts rachetables	(194 983)		(317 477)	
Transfert de parts	244 185		313 602	
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions de parts rachetables	90 289	\$	38 659	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenus de placement nets	(59 478)		(61 622)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(59 478)	\$	(61 622)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 149 343	\$	2 105 027	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D (non audités)			
Pour la période close le 30 juin	2017		2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	11 148	\$	19 120 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	234	\$	2 077 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables	6 291		2 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	400		555
Rachat de parts rachetables	(4 134)		(5 122)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	2 557	\$	(2 067) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets	(444)		(614)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(444)	\$	(614) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	13 495	\$	18 516 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE			
(non audités)			
Pour la période close le 30 juin	2017		2016
Activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	178 228	\$	2 736 401 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :			
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(1 344 132)		(400 386)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 131 946		(1 808 957)
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur opérations de change	5 379		54 869
Produit de la vente de placements	9 382 022		4 946 240
Acquisition de placements	(6 661 396)		(755 022)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	37 113		23 369
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	2 729 160	\$	4 796 514 \$
Activités de financement			
Produit des émissions de parts rachetables	65 611		120 444
Rachat et annulation des parts rachetables	(3 070 856)		(6 535 860)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)	(135 618)		(198 211)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 140 863)	\$	(6 613 627) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(411 703)		(1 817 113)
Trésorerie au début de la période	1 221 469		2 169 498
Trésorerie à la fin de la période	809 766	\$	352 385 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie			
Intérêts reçus durant la période*	14 283	\$	64 061 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	408 747		985 530

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)				
Au 30 juin 2017				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur (\$) comptable	% de l'Actif net
ACTIONS				
Consommation discrétionnaire				
3 700	Canadian Tire Corporation, limitée, cat. A	550 309	545 972	2,8
32 200	Enercare, Inc.	605 127	634 984	3,3
32 800	Meubles Léon ltée	414 414	575 640	2,9
		1 569 850	1 756 596	9,0
Consommation de base				
16 500	Alimentation Couche-Tard Inc., cat. B	1 045 721	1 025 640	5,2
10 240	Altria Group, Inc.	247 359	990 353	5,1
22 654	Corby Spirit and Wine Limited, cat. A	397 728	480 492	2,5
21 600	Metro Inc.	896 642	921 888	4,7
		2 587 450	3 418 373	17,5
Énergie				
28 014	Keyera Corp.	834 830	1 143 532	5,8
		834 830	1 143 532	5,8
Soins de santé				
5 000	Johnson & Johnson	736 157	859 025	4,4
		736 157	859 025	4,4
Industries				
7 050	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	609 886	741 801	3,8
3 100	Compagnie des chemins de fer Canadien Pacifique	612 796	646 815	3,3
50 000	Fonds de revenu Chemtrade Logistics	905 155	909 500	4,6
10 100	WSP Global Inc.	497 416	543 481	2,8
		2 625 253	2 841 597	14,5
Pipelines				
19 500	Enbridge Inc.	736 101	1 007 370	5,2
26 313	Inter Pipeline Ltd.	465 362	668 350	3,4
12 028	Pembina Pipeline Corporation	215 690	516 603	2,6
7 626	TransCanada Corporation	399 763	471 439	2,4
		1 816 916	2 663 762	13,6
Banques et autres services financiers				
10 000	La Banque Toronto-Dominion	662 613	653 500	3,3
44 000	Timbercreek Financial Corp.	402 038	412 280	2,1
		1 064 651	1 065 780	5,4

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)

Au 30 juin 2017

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur (\$) comptable	% de l'Actif net
Immobilier				
3 500	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	534 776	547 590	2,8
45 600	Chartwell, résidences pour retraités	681 821	706 344	3,6
4 900	Digital Realty Trust, Inc.	720 392	718 772	3,7
27 000	Smart Real Estate Investment Trust	806 601	867 240	4,4
		2 743 590	2 839 946	14,5
Télécommunications				
17 600	TELUS Corporation	651 024	787 952	4,0
		651 024	787 952	4,0
Services publics				
75 000	Algonquin Power & Utilities Corp.	806 100	1 023 750	5,2
		806 100	1 023 750	5,2
	Total des actions	15 435 822	18 400 313	93,9
Valeur nominale				
TITRES À REVENU FIXE				
166 889	Pages Jaunes Solutions numériques et médias limitée, 8,00 %, 30 nov. 2022	167 278	162 717	0,8
	Total des titres à revenu fixe	167 278	162 717	0,8
	Total des placements	15 603 100	18 563 030	94,7
	Autres actifs moins les passifs		1 030 552	5,3
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		19 593 582	100,0

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

NOTES ANNEXES

(non auditées)

30 juin 2017

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010, dans sa version modifiée et mise à jour, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative unitaire, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en diminuant la volatilité. Le Fonds a été constitué pour fournir aux investisseurs un revenu et une possibilité d'appréciation de leur capital. Afin d'atteindre l'objectif de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique composé principalement d'actions versant des dividendes et de titres de créance de sociétés cotées en bourse -des secteurs des services publics, des produits industriels, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la conversion, tous les investisseurs existants au 20 juin 2012 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 25 juin 2012, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucun frais d'acquisition initiaux et aucun frais de conseils ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 9 juillet 2012. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, mais n'ont commencé leurs activités que le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais de souscription, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers intermédiaires ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires, notamment IAS 34, Information financière intermédiaire, et doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesquels ont été préparés en conformité avec les IFRS. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 24 août 2017.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et doivent être présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à fin de distribution mentionnés sur les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties. Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série pendant la période visée.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait enregistré aucune perte fiscale pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. En outre, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire continue à évaluer l'incidence de la norme IFRS 9 en analysant le modèle d'affaire du Fonds. Il ne s'attend à aucun changement dans l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant les périodes indiquées :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total des parts en circulation au 1^{er} janvier 2016	1 380 416	747 881	152 161	1 590
Parts rachetables émises	4 229	5 743	-	198
Parts rachetables émises sur réinvestissement	31 064	16 299	3 204	44
Parts rachetables rachetées	(278 591)	(231 364)	(25 323)	(418)
Parts rachetables transférées entre séries	(14 124)	(11 021)	23 631	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2016	1 122 994	527 538	153 673	1 414
Total des parts en circulation au 1^{er} janvier 2017	1 018 562	443 757	138 523	773
Parts rachetables émises	1 462	2 642	59	438
Parts rachetables émises sur réinvestissement	22 029	10 536	2 670	28
Parts rachetables rachetées	(130 791)	(79 295)	(12 992)	(286)
Parts rachetables transférées entre séries	(11 080)	(6 238)	16 024	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2017	900 182	371 402	144 284	953

Les nombres moyens pondérés de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2017 se sont élevés à 951 787 pour la série R (1 231 144 en 2016), 412 359 pour la série A (616 285 en 2016), 140 647 pour la série F (146 066 en 2016) et 1 058 pour la série D (1 450 en 2016).

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties à la valeur liquidative en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 624 911 \$ (0,42 \$ par part) pour la période close le 30 juin 2017 (819 920 \$, ou 0,42 \$, par part en 2016).

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. (« Avenue » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements jusqu'au 15 janvier 2017, date de résiliation. Le gestionnaire versait à Avenue des frais en contrepartie de la prestation de services de conseils, à même les frais reçus du Fonds, calculés sur la base de la valeur liquidative du Fonds. Depuis le 16 janvier 2017, le gestionnaire assume les responsabilités de gestion de placement pour le compte du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds correspondant à cette série (les « frais de gestion »).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, R et D pour les services permanents qu'ils fournissent aux épargnants y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour la période close le 30 juin 2017 s'est avéré nul (comme en 2016). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 22 503 \$ pour la période close le 30 juin 2017 (24 048 \$ en 2016) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2017, 93,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (92,4 % au 31 décembre 2016) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 920 016 \$ (1 045 001 \$ au 31 décembre 2016).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	3 310 919 \$	16,9	3 339 068 \$	14,8

*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 3 115 741 \$ (3 338 727 \$ au 31 décembre 2016) et à 195 178 \$ (340 \$ au 31 décembre 2016) respectivement.

Au 30 juin 2017, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes les autres devises, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 165 546 \$ (166 953 \$ au 31 décembre 2016) ou 0,8 % (0,7 % au 31 décembre 2016). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt variaient de 1,0 %, la juste valeur fluctuerait d'environ 1 627 \$ (4 001 \$ au 31 décembre 2016).

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016.

Instruments de créance : 30 juin 2017	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	162 717	0,8
Total	162 717	0,8

Instruments de créance : 31 décembre 2016	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	400 065	1,8
Total	400 065	1,8

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables le sont sur demande, selon le choix du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que les échéances contractuelles soient représentatives des flux de trésorerie réels, car le détenteur de ces instruments les conserve habituellement durant une période plus longue.

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds détenait des titres de créance assortis des notations suivantes :

30 juin 2017 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC+	100,0	0,8
Total	100,0	0,8

31 décembre 2016 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC+	100,0	1,8
Total	100,0	1,8

* À l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; les notations sont obtenues auprès de Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Lorsqu'il y a plus d'une notation pour un même titre, la notation la plus basse est retenue.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	16 623 573	-	-	16 623 573
Fiducies de placement immobilier	867 240	-	-	867 240
Parts de fiducie	909 500	-	-	909 500
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	162 717	-	-	162 717
Total des actifs financiers	18 563 030	-	-	18 563 030

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	18 643 121	-	-	18 643 121
Fiducies de placement immobilier	1 309 890	-	-	1 309 890
Parts de fiducie	947 000	-	-	947 000
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	400 065	-	-	400 065
Total des actifs financiers	21 300 076	-	-	21 300 076

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 30 juin 2017 ou au 31 décembre 2016 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant la période close le 30 juin 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La valeur des actions et des titres de créance de niveau 1 se base sur les prix cotés.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Aux	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Canada	15 447 289	78,8	17 961 349	79,4
États-Unis	3 115 741	15,9	3 338 727	14,8
Total	18 563 030	94,7	21 300 076	94,2

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Catégories	30 juin 2017	31 décembre 2016
	% de l'actif net	% de l'actif net
Consommation de base	17,5	7,1
Industries	14,5	13,2
Immobilier	14,5	8,4
Pipelines	13,6	10,6
Consommation discrétionnaire	9,0	3,8
Énergie	5,8	16,8
Banques et autres institutions financières	5,4	11,2
Services publics	5,2	3,8
Soins de santé	4,4	6,1
Télécommunications	4,0	3,3
Titres à revenu fixe	0,8	1,8
Technologie de l'information	-	3,2
Matériaux	-	4,9
Total	94,7	94,2

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les périodes closes le 30 juin 2017 et 2016 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.